



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/WP/187  
10 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Groupe de travail du plan à moyen terme  
et du budget-programme  
Quarante-septième session  
Genève, 11-15 septembre 2006  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE\***

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de coopération technique:
  - Évaluation approfondie du programme de coopération technique relatif à l'accession à l'OMC.
5. Ordre du jour de la quarante-huitième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

---

\* Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de retards survenus dans la procédure.

## II. ANNOTATIONS

### Point 1: Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du président et du vice-président/rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa quarante-septième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste A (Afrique), et le Vice-Président/Rapporteur celui d'un État membre de la liste C.

### Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa quarante-septième session, reproduit dans la section I ci-dessus.

### Point 3: Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement

3. Pour l'examen de ce point, le Groupe de travail sera saisi d'un rapport du Secrétaire général de la CNUCED intitulé «Examen des activités de coopération technique de la CNUCED» (TD/B/WP/188), portant sur les activités entreprises en 2005, qui est soumis à la fois au Groupe de travail à sa quarante-septième session et au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-troisième session. Ce rapport contient des renseignements analytiques sur les différentes sources de financement des activités de coopération technique de la CNUCED, à savoir les contributions volontaires et leur répartition par domaines thématiques et par régions ou pays, ainsi qu'une synthèse actualisée de la structure et des principales caractéristiques des programmes et des projets de coopération technique.

4. L'annexe I au document susmentionné (TD/B/WP/188/Add.1, en anglais seulement) présente un examen programme par programme des activités de coopération technique entreprises en 2005 au titre de divers programmes et projets; on y trouvera des renseignements généraux sur les activités, ainsi que sur leur impact et les résultats obtenus.

5. L'annexe II (TD/B/WP/188/Add.2, en anglais seulement) contient des données sur les contributions financières, les dépenses par projet et la répartition des activités entre les différentes régions et les différents programmes; on y trouvera également une liste de projets en cours d'exécution en 2005.

#### *Documentation*

TD/B/WP/188	Examen des activités de coopération technique de la CNUCED
TD/B/WP/188/Add.1	Annex I: Review of activities undertaken in 2005
TD/B/WP/188/Add.2	Annex II: Statistical tables

**Point 4: Évaluation des activités de coopération technique:**

– **Évaluation approfondie du programme de coopération technique relatif à l’accession à l’OMC**

6. À sa quarante-troisième session, en septembre 2004, le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme a adopté un plan triennal d’évaluation démarrant en 2005. D’après ce plan, il doit, à sa présente session, réaliser une évaluation approfondie du programme de coopération technique relatif à l’accession à l’OMC. Le rapport d’évaluation – document TD/B/WP/190 – a été établi par une équipe indépendante d’évaluateurs composée d’un évaluateur professionnel possédant une vaste expérience dans le domaine considéré et de deux autres membres familiers des programmes de la CNUCED et de leurs procédures de planification et d’évaluation, qui participent en outre régulièrement aux travaux des organes intergouvernementaux de la CNUCED; ces deux membres ont été choisis dans le souci d’intégrer dans le processus d’évaluation les points de vue des bénéficiaires et des donateurs.

7. À sa quarante-cinquième session en septembre 2005, le Groupe de travail a réalisé une évaluation approfondie des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et a demandé au secrétariat de lui faire rapport sur les progrès obtenus dans l’exécution de ces cours au plus tard à sa quarante-septième session. La note du secrétariat – document TD/B/WP/189 – fait rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail entre octobre 2005 et juin 2006.

*Documentation*

TD/B/WP/190                      Évaluation des activités de renforcement des capacités et d’assistance technique liées au commerce pour l’accession à l’OMC

TD/B/WP/189                      Rapport intérimaire sur l’application des recommandations de l’évaluation externe indépendante des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux

**Point 5: Ordre du jour provisoire de la quarante-huitième session du Groupe de travail**

8. Au cours de la session, le secrétariat présentera un projet d’ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

**Point 6: Questions diverses**

**Point 7: Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

9. Le rapport du Groupe de travail sur sa quarante-septième session sera soumis au Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-troisième session.

-----